

NUMÉRO SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

## L'OPAL A 40 ANS

*Depuis maintenant quarante ans, l'OPAL œuvre en faveur du respect dû aux animaux de laboratoire et ses actions en ont fait un acteur important de l'expérimentation animale.*

*Ayant eu le privilège d'avoir connu tous les présidents, le Conseil m'a confié la tâche ardue mais ô combien passionnante de retracer l'historique de notre association et ses principales actions.*

*C'est en 1968 que le Professeur Pierre Mercier, Directeur de l'Institut Pasteur, avait créé l'association dénommée « Œuvre d'Assistance aux Animaux de*

*Laboratoire » (OAAL), qui avait été déclarée le 20 novembre 1968.*

*Nous ne connaissons pas l'action qu'a réellement eue cette association pendant ses 14 premières années d'existence, car aucun document provenant des archives du Pr Mercier ne nous est parvenu.*

*Il n'en demeure pas moins que l'OPAL peut être considérée comme la plus ancienne des associations françaises s'étant préoccupée de la défense des animaux de laboratoire, même si on ne connaît pas le bilan de la première OPAL. ■*

### Sommaire

1. La renaissance de l'OPAL.....	2	7. La collection OPAL.....	8
2. Le grand virage.....	3	8. L'OPAL d'OR.....	9
3. D'un président à l'autre.....	4	9. Inf'OPAL.....	10
4. De l'OAAL à Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire.....	5	10. Les prix de thèse OPAL.....	10
5. Les tribulations du siège social.....	5	11. Les manifestations scientifiques OPAL...	11
6. Le prix Amalthée.....	6	12. L'OPAL et les pouvoirs publics.....	12

# 1 La renaissance de l'OPAL

Il revient à M. Pierre Joly, Président en 1981 du SNIP (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique) devenu depuis le LEEM (Les Entreprises du Médicament), préoccupé par la montée en puissance des antivivisectionnistes et des organisations de consommateurs en France et dans le monde, d'avoir eu l'idée de réactiver la vieille OAAL qui n'avait jamais réellement fonctionné en faisant appel à son président le Pr Mercier qui jouissait de son prestige de directeur honoraire de l'Institut Pasteur et de membre de l'Académie nationale de Médecine, et surtout en associant à sa démarche les autres industries utilisatrices d'animaux de laboratoire (industries chimique, agrochimique, cosmétique notamment) et la recherche publique.

Nous rappelons à ce propos que les antivivisectionnistes adversaires aveugles de l'expérimentation animale avaient livré bataille en Suisse en 1981, obligeant le gouvernement fédéral à adopter des textes restrictifs dans ce domaine pour éviter l'organisation d'un référendum qui, s'il avait obtenu un résultat favorable, aurait pu avoir des conséquences très fâcheuses sur le développement de la recherche pharmaceutique suisse qui comptait déjà parmi les premières du monde (les entreprises de Bâle avaient d'ailleurs pris leurs dispositions pour transférer en cas de besoin leurs installations de recherche et les animaleries à l'étranger).

La refondation de l'OPAL peut être fixée à la date de l'Assemblée générale du 16 juin 1982. L'association se dote d'un Conseil d'administration et d'un bureau : le Président est tout naturellement le Pr Mercier, assisté de 2 vice-présidents, le Pr Monsaingeon et le Dr René Pierre. Le secrétaire général est le Dr Pierre Mouis et le trésorier M. Jean-Paul Guillou, assistés respectivement de Mme Liliane Ryziger et le Dr Fréteigny. En pratique, le secrétariat est assuré avec l'accord du Président Joly par Melle Anne Gros La Faige, appartenant à la Direction des Relations publiques du SNIP.

Nous avons eu connaissance d'une lettre qui avait été adressée en mars 1983 au Président du SNIP, Pierre Joly, par le Pr Mercier au moment de la « réactivation » de l'association. Il y disait notamment :

*« La question de l'expérimentation sur l'animal reste d'une brûlante actualité. Le débat est largement ouvert et les arguments s'affrontent dans une ambiance souvent passionnée.*

*Il est donc de notre devoir de rappeler que le chercheur ne consent pas d'enthousiasme à utiliser l'animal, mais sans ce dernier, il n'aurait pas été possible, au moins pour longtemps de réaliser des découvertes capitales dans diverses disciplines, physiologie, biologie, chirurgie, médecine préventive et curative. L'approche de l'étiologie et de la pathogénie du cancer ou des cancers s'effectuera probablement grâce à l'animal de laboratoire.*

*Dans le même temps, nous devons insister sur le fait que l'utilisation de l'animal ne doit pas être un acte gratuit, qu'elle doit avoir un objectif précis visant à un progrès scientifique réel et que, dans l'état actuel de nos connaissances, bien rares sont les méthodes qui peuvent lui être substituée. C'est dire que l'animal auquel il est fait appel pour l'avancement des sciences doit être traité avec le maximum d'égards et d'humanité.*

*C'est bien le but essentiel que nous nous étions fixés en créant en 1968 l'Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire. Nous en rappelons les objectifs primordiaux : Assister, y compris par tous les moyens de droit, à tous les stades de leur existence les animaux utilisés par les personnes, services, établissements, organismes divers se livrant à l'expérimentation, ainsi que tous ceux élevés, achetés, transportés, hébergés ou entretenus, pour servir aux mêmes fins. En particulier, l'association se propose de promouvoir et soutenir toutes actions et bonnes pratiques concernant le respect et l'amélioration des conditions d'utilisation en vue d'un emploi optimum sur le plan qualitatif et quantitatif, la promotion des méthodes alternatives ou complémentaires, c'est-à-dire la recherche et la mise au point de méthodes fiables permettant d'éviter l'usage de l'animal. Un prix sera fondé, dès que nous en aurons la possibilité matérielle, dans cette intention ».* ▶▶▶

Ce texte est conforme à l'action que mène toujours l'OPAL en 2008.

Ainsi, depuis 1968 mais surtout depuis 1982, l'OPAL a mené une action utile et généreuse. Bien avant que les universités et les entreprises publiques et privées ne se soucient de la douleur de l'animal d'expérience et de ses conditions d'hébergement, en un mot de son bien-être, l'OPAL a attiré l'attention sur le fait que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de tester directement de nouvelles molécules sur l'homme sans pas-

ser par l'étape préalable de l'expérimentation animale, mais qu'en revanche, il y a des actions à faire :

- ne réaliser que les essais indispensables et en respectant l'éthique d'expérimentation,
- éviter de sacrifier un nombre d'animaux plus que de raison. ■

## 2 Le grand virage

**B**ien qu'en juillet 1984, le Pr Mercier écrivait « *il est évident que notre association s'adresse à des professionnels de la recherche utilisant des animaux de laboratoire et exclusivement à ces personnes ou organismes* », il envoyait, le 30 janvier 1985, un message aux membres du conseil d'administration pour demander la démission de quatre de ses membres appartenant aux industries et leur remplacement par des personnalités indépendantes choisies par lui.

D'autres sujets de désaccord étaient également exposés dans son message, tel que les relations avec la presse ou le fonctionnement de l'OPAL.

Devant la gravité de la situation et l'extrême importance de la question de la représentativité de l'OPAL, le conseil s'était réuni à plusieurs reprises et avait finalement réaffirmé à une très forte majorité que « *la représentation des différentes branches industrielles paraissait indispensable pour poursuivre les buts de l'OPAL, tout en étant d'accord pour l'élargissement sans exclusive du conseil tel que prévu dans les statuts* ».

Cette réponse ayant été considérée par le Pr Mercier comme « *parfaitement négative* », il présente sa démission le 28 février à laquelle se sont jointes celles de deux autres membres fondateurs, le Pr Monsaingeon et Mme Myriam Hepp.

L'Assemblée générale du 3 juillet 1985, présidée par le vice-président le Dr Pierre en prend acte.

L'Assemblée générale extraordinaire qui suit transfère le siège social dans les bureaux de Chimie et Ecologie, 63 boulevard des Invalides à Paris 7<sup>e</sup>, sur proposition de M. Pierre Rajot, président de Chimie et Ecologie et alors membre du conseil. **Le Dr Pierre devient président**, le Dr Mouis vice-président, MM. François Hubert et Bénigne Chevalier respectivement secrétaire général et trésorier.

L'OPAL a bien évidemment reconnu les mérites de l'action du Pr Mercier depuis la renaissance de l'OPAL avec en particulier la création du Prix Amalthée qui a fait pour de nombreuses années la renommée de l'OPAL (comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas retrouvé les archives de l'OAAL et ne savons donc pas ce qui a été fait de 1968 à 1982). Cette reconnaissance s'est concrétisée par la proposition de l'OPAL de nommer son fondateur Président d'honneur, ce qu'il a accepté en 1986.

Mais il faut bien dire que **1985 marque le tournant décisif de l'association vers l'orientation scientifique** que l'on connaît actuellement et qui nous permet de rester à l'avant-garde de la protection de l'animal de laboratoire et de la recherche et de la validation de méthodes alternatives ou complémentaires fiables permettant de diminuer le recours à l'animal. ■

## 3 D'un président à l'autre

L'OPAL a été animée par cinq présidents à partir de 1985 et leur succession a été assurée de façon plus paisible ; le tableau 1 donne la liste de tous les présidents de l'OPAL depuis l'origine. Nous ne ferons pas un historique de l'action de chaque président, tous ayant œuvré dans le sens défini par la « Doctrine » de l'OPAL qui n'a pas varié depuis 1985 et ayant apporté leur pierre aux différentes actions de l'association dont nous parlerons plus loin.

Aux élections de 1990, le Dr René Pierre avait indiqué que s'il y avait une autre candidature à la présidence, il se retirerait. Ceci s'étant produit, il a tenu parole et c'est ainsi que **Mme Monique Adolphe**, lauréate du 1<sup>er</sup> prix Amalthée a été élue à la Présidence.

Cette dernière a démissionné en 1993 en raison d'une surcharge de travail et également de la nécessité pour elle de donner la priorité à la Société de Pharmaco-Toxicologie Cellulaire (SPTC), association dont elle était la présidente fondatrice

Néanmoins, elle s'était assurée de l'avenir de l'OPAL en proposant au **Pr Gabriel Baverel**, lauréat du 4<sup>e</sup> prix Amalthée en 1991, de lui succéder. Cette nomination qui avait fait l'objet d'une cooptation par le conseil d'administration le 22 juin 1993 a été confirmée par l'Assemblée générale le 21 décembre 1993.

Le Pr Baverel, qui avait clairement indiqué qu'après 6 ans de présidence il ne se représenterait pas, a eu le grand mérite avant de quitter sa fonction, d'une part d'assurer sa succession en faisant appel, sur proposition du Doyen Dominique Durand, membre du conseil, au **Pr Marc Thevenin** et d'autre part d'organiser l'administration de l'OPAL en concluant, suite à la dissolution de Chimie et Ecologie, un accord avec ORGANIBIO pour rester à la Maison de la Chimie et s'assurer la collaboration de Mme Isabelle Brasier, délégué général d'ORGANIBIO, pour assurer le secrétariat permanent de l'OPAL.

Depuis, Mme Brasier est entrée au conseil d'administration et elle a été élue trésorière. Cette organisation qui fonctionne depuis 1993, est fondée sur la mise à disposition

d'une salle de réunion et sur l'existence d'un secrétariat permanent et constitue un gage d'efficacité inappréciable pour une association comme la nôtre.

Le Pr Thevenin a suivi bien entendu la politique de ses prédécesseurs, même s'il a été obligé de suspendre l'attribution du prix Amalthée pour les raisons indiquées plus loin. Sa présidence a été toutefois assombrie par de graves problèmes de santé, heureusement transitoires, mais il a néanmoins souhaité lors du renouvellement de 2003 avoir un successeur et c'est le **Pr Jean-Pierre Clot**, son collègue à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes qui préside actuellement aux destinées de l'OPAL. ■

Tableau 1 ▼ Les présidents de l'OPAL

### Professeur Pierre MERCIER 1968 - 1985

Directeur honoraire de l'Institut Pasteur, Membre de l'Académie nationale de Médecine

### Docteur René PIERRE 1985 - 1990

Médecin et Pharmacien, Directeur du Centre de recherches du groupe Beaufour-Ipsen, Membre de l'Académie nationale de Pharmacie

### Madame Monique ADOLPHE 1990 - 1993

Pharmacien, Directeur de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Président fondateur de la Société de pharmacotoxicologie cellulaire (SPTC)  
Membre des Académies nationales de Médecine et de Pharmacie

### Professeur Gabriel BAVEREL 1993 - 1999

Vétérinaire, Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine Laënnec à Lyon, Directeur de l'Unité Inserm 820

### Professeur Marc THEVENIN 1999 - 2003

Pharmacien, Professeur de Toxicologie à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes

### Professeur Jean-Pierre CLOT Depuis 2003

Pharmacien, Professeur de Physiologie à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes  
Président du Comité régional d'éthique pour l'expérimentation animale, Ile de France Paris Descartes

## 4 De l'OAAL à Recherche expérimentale et Protection de l'animal de laboratoire

En 1983, plusieurs administrateurs souhaitent moderniser le nom de l'association et proposent de remplacer Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire (OAAL, difficile à prononcer et à mémoriser) par Œuvre pour l'Assistance aux Animaux de Laboratoire associé au sigle OPAL, qui sonne beaucoup mieux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Plus récemment en 2002, le conseil d'administration a souhaité, toujours dans le même souci de rénovation et de présentation plus transparente auprès du public, adopter un nouvel intitulé pour l'association :

« Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire », tout en conservant comme acronyme le sigle OPAL, maintenant bien connu.

Ainsi, les buts de l'association, promotion et soutien de toutes les actions en faveur du respect dû aux animaux de laboratoire, sont associés à la reconnaissance de la nécessité d'une expérimentation animale raisonnée. ■

## 5 Les tribulations du siège social

Le siège de l'association est en 1982 domicilié au CEDIAS, 5 rue Las Cases, Paris (7<sup>e</sup>) et les réunions ont lieu dans les locaux des principales organisations professionnelles membres : SNIP (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique), FIP (Fédération des industries de la Parfumerie), UIPP (Union interprofessionnelle de protection des plantes).

Après l'Assemblée générale extraordinaire de 1985, le siège social est transféré dans les bureaux de Chimie et Ecologie, 63 boulevard des Invalides, Paris (6<sup>e</sup>) sur proposition de M. Pierre Rajot, président de Chimie et Ecologie et membre du conseil.

Après son élection, Mme Adolphe établit le siège au sein de ses laboratoires à la Faculté de Médecine des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine, Paris (6<sup>e</sup>), ce qui lui permettait de diriger plus facilement l'OPAL avec l'aide de sa collaboratrice Mme Christiane Hecquet.

1992 voit revenir l'OPAL chez Chimie et Ecologie permettant à notre association de disposer de tous les éléments d'un secrétariat moderne, dirigé avec efficacité et dynamisme

par Mme Sophie Galotti-Schmitt, assistée de Mme Mireille Dubranle.

En 1996, Chimie et Ecologie ayant été obligé de quitter le boulevard des Invalides suite au décès de son propriétaire et à la mise en vente de l'appartement dans lequel se trouvait ses bureaux, l'OPAL a suivi Chimie et Ecologie dans son déménagement et son installation à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique, Paris (7<sup>e</sup>) dans des bureaux situés dans la « Tour des Associations » partagés avec le syndicat interprofessionnel ORGANIBIO.

L'association Chimie et Ecologie devait disparaître en 1999, entraînant le licenciement de Mmes Galotti-Schmitt et Dubranle (qui devaient d'ailleurs fort heureusement retrouver l'une et l'autre assez rapidement une activité).

Un accord conclu par le Pr Baverel avec ORGANIBIO a permis de maintenir l'OPAL dans les lieux et de nous assurer les services de Mme Isabelle Brasier pour tenir la permanence du secrétariat. ■

## 6 Le prix Amalthée

Très rapidement après la relance de l'OPAL, le Pr Mercier a pensé qu'une de ses premières actions pouvait être la création d'un prix scientifique. Le conseil a unanimement approuvé cette idée en 1984 et c'est ainsi qu'est né le prix de l'OPAL. Le Professeur Mercier proposa de l'appeler Amalthée, du nom de la chèvre qui allaita Zeus dans une grotte du Mont Ida en Crète. Zeus aurait donné une des cornes de la chèvre, devenue la Corne d'Abondance, aux nymphes qui l'avaient élevé, avec la vertu de produire tout ce qu'elles désiraient.

Le prix Amalthée est ouvert aux chercheurs européens ou d'expression française. Il est destiné à récompenser les travaux de recherche, soit de méthodes alternatives ou complémentaires fiables, permettant de diminuer le recours à l'animal de laboratoire, soit de techniques améliorant les conditions d'expérimentation ou d'environnement de l'animal de laboratoire. Richement doté, grâce à la générosité des sociétés membres de l'OPAL, il avait été décidé de l'attribuer tous les 2 ans.

M. Rajot a eu la responsabilité de l'organisation matérielle du premier prix et a ensuite passé le relais à Mme Marie-Thérèse Mansat pour les suivants, avec, bien entendu, l'aide de tous les membres du conseil. Il faut d'ailleurs noter que le SNIP a toujours apporté une aide logistique précieuse pour l'organisation des prix Amalthée.

La liste des lauréats du prix Amalthée, le sujet des travaux récompensés et le nom de la personnalité ayant présidé le jury, sont donnés dans le tableau 2.

Il faut signaler qu'à partir du 6<sup>e</sup> prix en 1995, il a été décidé de placer les cérémonies de remise du prix Amalthée sous les auspices d'un président d'honneur, le Pr Alain Pompidou en 1995, le Pr Pierre Potier en 1997, le Dr Pierre Corvol en 1999 et le Dr Claude Kordon en 2001.

Le 1<sup>er</sup> prix Amalthée a été décerné le 28 novembre 1984 dans le cadre prestigieux de la Fondation Thiers, administrée par l'Institut de

France. Il a récompensé Mme Monique Adolphe qui allait devenir en 1985, présidente de l'OPAL. À partir du 2<sup>e</sup> prix, la cérémonie a eu lieu à l'Automobile-Club de France, Place de la Concorde puis dans le cadre magnifique et solennel de la Salle des Actes de la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes grâce au Doyen Dominique Durand membre du conseil de l'OPAL.

Tout avait été mis en œuvre pour décerner le 10<sup>e</sup> prix Amalthée en 2003, dont une dotation de 7 500 €. Malheureusement, le nombre restreint et la qualité insuffisante des dossiers parvenus aux membres du jury n'étaient pas à la hauteur de ce qui était souhaitable et nous avons dû chercher de nouveaux axes d'action (voir plus loin Manifestations scientifiques de l'OPAL).

Malgré tout, le prix Amalthée a assuré la réputation de l'OPAL au niveau de la communauté scientifique et il est vraiment regrettable d'avoir dû mettre en veilleuse cette action.

Rappelons de plus que le prix Amalthée a donné deux présidents à l'OPAL, Mme Adolphe première lauréate déjà citée, et le Pr Baverel en 1991 (4<sup>e</sup> prix).■

Tableau 2 ► *Lauréats du prix Amalthée*

**28 novembre 1984** Président du jury :  
Professeur E. WOLFF

Madame Monique ADOLPHE  
**Intérêt des cultures cellulaires comme méthodes alternatives à l'expérimentation animale en Pharmacotoxicologie**  
Laboratoire de Pharmacologie cellulaire de l'École Pratique des Hautes Études  
15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris

**27 novembre 1986** Président du jury :  
Professeur G. ZBINDEN

Monsieur Uxe REICHERT  
**Utilisation des cultures de cellules humaines pour les criblages psoriasiques**  
CIRD Galderma, Sophia Antipolis, 06565 Valbonne

**17 janvier 1989** Président du jury :  
Professeur C. BURG

Monsieur Roger RAHMANI  
**Hépatocytes et fractions subcellulaires d'origine animale et humaine pour l'évaluation des processus de transport, de biotransformation et de toxicité des médicaments**  
INSERM U278, Laboratoire de Pharmacocinétique et de Toxicocinétique  
Faculté de Pharmacie, 27 boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille

**22 janvier 1991** Président du jury :  
Professeur P. POTIER

Professeur Gabriel BAVEREL  
**L'utilisation de tubules rénaux humains isolés : un moyen de limiter le recours à l'animal de laboratoire dans la recherche biomédicale**  
Laboratoire de Physiologie rénale et métabolique, INSERM U80 - CNRS -URA 1177  
Faculté de Médecine Alexis Carrel, 69008 Lyon

Monsieur Gilles LE PAPE  
**Réalisation de films vidéo pour l'enseignement pratique d'éthologie**  
Laboratoire d'Éthologie et de Psychophysiologie  
Faculté des Sciences Parc de Grandmont, 37200 Tours

**12 janvier 1993** Président du jury :  
Professeur F. ROUSSELET

Monsieur Kjell SAKARIASSEN  
**Replacement of animal in vivo models of thrombogenesis with a human ex vivo model**  
Société Nycomed, Oslo (Norvège)

**Mention spéciale du jury**  
Monsieur James Russel ANDERSON  
**Enrichissement environnemental pour primates : les bénéfiques du fourrage**  
Laboratoire de Psychophysiologie CNRS-URA 1295  
Université Louis Pasteur, 67000 Strasbourg

**17 janvier 1995** Président du jury :  
Docteur J.L. GUENET

Monsieur Roland ROGUET et son équipe de chercheurs  
**Mise au point et utilisation de peaux reconstruites in vitro en pharmacotoxicologie cutanée**  
L'OREAL 1 avenue Eugène Schueller, 93601 Aulnay sous Bois

**Mention spéciale du jury :**  
Messieurs Zouher AMZIL et Yves-François POUCHUS  
**Cytodétection des toxines diarrhéiques algales, une alternative au test de toxicité aiguë sur souris pour la surveillance de la salubrité des coquillages**  
Université de Nantes -URM 11 IFREMER  
Toxicologie marine 44035 Nantes

**21 janvier 1997** Président du jury :  
Docteur C. de ROUFFIGNAC

Monsieur Pierre GAUTHERON  
**Le test BCOP (Bovine Corneal Opacity and Permeability) pour la détermination in vitro de l'irritation oculaire**  
Laboratoire MSD Chibret, Centre de Recherche, 63200 Riom

**Mention spéciale du jury :**  
Monsieur Alain VANDEWALLE  
**Lignées cellulaires rénales et intestinales obtenues par oncogénèse ciblée : modèles alternatifs pour des études pharmacologiques**  
INSERM U246 Faculté de Médecine Bichat, Paris

**26 janvier 1999** Président du jury :  
Professeur D. DURAND

Madame Doris CASSIO  
**Développement et utilisation de lignées cellulaires modèles exprimant in vitro la polarité structurale et fonctionnelle des hépatocytes**  
INSTITUT CURIE - CNRS UMR 146 Centre Universitaire 91405 Orsay

**Mention spéciale du jury :**  
Monsieur Andrew Edward HEMPHILL  
**In vitro cultivation of Echinococcus multilocularis metacystodes as an alternative to animal experimentation**  
Institut de Parasitologie Université de Berne CH-3001 Berne

**25 janvier 2001** Président du jury :  
Professeur G. BAVEREL

Madame Sophie KERNEIS et Monsieur Eric PRINGAULT  
**Modélisation in vitro des cellules M des plaques de Peyer intestinales**  
Laboratoire des Interactions lympho-épithéliales  
Institut Pasteur de Paris

## 7 La collection OPAL

L'OPAL souhaitait soutenir des travaux d'étudiants préparant une thèse sur les sujets en rapport avec ses objectifs et la première proposition a été de régler leurs frais d'impression. Le trésorier d'alors, M. B. Chevalier, jamais à cours d'idées, avait fait la connaissance d'une société spécialisée dans la reproduction de thèses, qui voulait passer à l'impression d'ouvrages plus élaborés. Cette société créée par un jeune entrepreneur M. Christophe Roux allait bientôt se transformer en « Editions de Septembre ».

Sans entrer dans les détails, il avait été demandé aux Editions de Septembre de proposer une nouvelle maquette pour le papier à lettres, qui serait susceptible d'être également utilisée avec quelques variations non seulement pour les ouvrages de la collection OPAL mais encore pour toutes les manifestations OPAL et devenir ainsi le symbole de notre image de marque.

Cette présentation a été modifiée (dans la première version, OPAL apparaissait en vertical et était peu lisible) et récemment réactualisée par notre imprimeur lors du changement de dénomination de l'association. Elle est utilisée pour tous les documents, papier à lettres, chemises pour les manifestations, Inf'OPAL, etc.

Cette présentation a servi pour les cinq thèses et les deux autres ouvrages publiés (voir liste complète des titres de la Collection OPAL dans le tableau 3), la distribution ayant été assurée par la SEFEFIM pour les premiers et par les Editions EDK pour le dernier (cet ouvrage présenté en deux versions, française et anglaise, a été l'objet d'un séminaire en 2000)

Des exemplaires de ces ouvrages peuvent être commandés à l'OPAL. ■

Tableau 3 ▼ Collection OPAL

**Evaluation de la toxicité aiguë *in vivo* et *in vitro***

Christine MICHEL (1990)

**Aspects légaux et réglementaires de l'expérimentation animale en 1990**

Michel POUJADE (1991)

**L'œil : de l'animal à l'alternatif ?**

Odile BLEIN SELLA (1992)

**Tératogenèse sur culture d'embryons de rongeurs : avantages et limites d'un nouveau modèle**

François SPEZIA (1992)

**L'épithélium respiratoire en culture pour l'évaluation toxicologique**

Sylvie HADDAD-ROMET (1993)

**Les animaux de laboratoire : bien-être et conditions d'hébergement**

Fabienne DELFOUR et Jean-Michel LASSALLE (1996)  
(Epuisé)

**Les méthodes *in vitro* dans l'industrie : avantages et limites**

C. AUTISSIER, G. BAVEREL, P. COURTELLEMONT, D. ESDAILE, S. GALLOTTI, J. LAURENT, F. POGNAN, O. de SILVA, H. TOUTAIN, D. WALKER (1999)  
Editions EDK

***In vitro* methods in industry : advantages and limitations**

Version anglaise de l'ouvrage cité ci-dessus (2000)



## 8 L'OPAL d'OR

L'OPAL était très connue des milieux scientifiques grâce au prix Amalthée mais ne touchait pas le grand public. C'est la raison pour laquelle a été créé en 1993, sur une idée de Mme Mansat alors administrateur, l'OPAL d'OR, destiné à récompenser un journaliste de la presse écrite, de la radio ou de la télévision pour la sincérité et l'objectivité de son information dans le domaine de l'expérimentation animale. La liste des lauréats de l'OPAL d'OR figure dans le tableau 4.

Nous adressant aux milieux de la presse, de la radio et de la télévision, nous avons décidé que la récompense serait un objet d'art, toujours choisi depuis le début à la Monnaie de Paris.

Dans l'esprit des créateurs, la remise de l'OPAL d'OR devait être jumelée avec le prix Amalthée. Malheureusement les documents susceptibles d'être récompensés sont très rares et c'est la raison pour laquelle il n'y a eu que trois OPAL d'OR, le 3<sup>e</sup> ayant été remis à l'issue du colloque du 21 octobre 2003.

À titre d'exemple, le conseil d'administration a étudié cette année un dossier d'une revue de vulgarisation scientifique consacré à l'expérimentation animale et faute d'unanimité au sein du conseil, la décision de remettre le prix a été reportée. ■

Tableau 4 ▼ Lauréats de l'OPAL d'OR

### 17 janvier 1995

Messieurs Philippe BOISSERIE, Marcel MARTIN, Patrick PINZELLI et Michel VIOLET

pour leur reportage : « *Le sacrifice des animaux* »

présenté dans le cadre de l'émission « Envoyé spécial » du 25 novembre 1993

### 21 janvier 1997

Madame Françoise HARROIS-MONIN

pour ses articles : « *Des animaux pour sauver les hommes* »

parus dans l'Express (12 octobre 1995 et 16 novembre 1995)

Monsieur Pierre VANDEGINSTE

pour son article : « *Des souris et des hommes* »

paru dans l'Événement du Jeudi (18-24 juillet 1996)

### 14 octobre 2003

Monsieur Jacques PRADEL

pour son émission produite et diffusée sur Europe 1 dans le cadre du magazine « *Découverte et connaissance* » le 09 octobre 2002 consacrée à

l'expérimentation animale

## 9 Inf'OPAL

La décision de créer un bulletin d'information destiné à instaurer un lien entre le conseil d'administration et les adhérents a été prise lors de la réunion du conseil du 16 novembre 1989, sous la présidence du Dr Pierre.

*Inf'OPAL* souhaite apporter une réflexion scientifique sur des sujets d'actualité en rapport avec l'expérimentation animale et le développement des méthodes alternatives. Outre l'éditorial du président, il comporte des informations sur la vie de l'association, des comptes rendus de colloques organisés par l'OPAL ou par des associations « sœurs ». Il fait également le point sur la réglementation et présente les manifestations susceptibles d'intéresser les adhérents. Certains numéros spéciaux sont dédiés aux prix Amalthée et Opal d'Or (accompagnés de photos à partir du 6<sup>e</sup> prix et du 1<sup>er</sup> Opal d'Or en mars 1995), Pour éviter des frais de reproduction et pour assurer une diffusion régulière, il avait été décidé de faire un 4 pages et éventuellement un 2 pages.

Les numéros 0 et 1 sont sortis respectivement en novembre 1990 et mars 1991, sous

une présentation très artisanale, à peine améliorée pour les 3 numéros suivants. Il a fallu attendre le professionnalisme de M<sup>me</sup> Galotti-Schmitt, puis celui de M<sup>me</sup> Brasier pour atteindre avec les numéros 5 (décembre 1993) à 25 (janvier 2002) une qualité tout à fait honorable. La présentation a fait un bond depuis que nous avons recours à un imprimeur professionnel et le numéro 26 (mars 2003) correspond à une seconde naissance d'*Inf'OPAL*, avec l'utilisation d'un graphisme proche de celui créé par les Editions de Septembre.

La diffusion d'*Inf'OPAL* dépasse largement le cadre des membres de l'association, puisque le Leem (Les entreprises du médicament, ex SNIP), la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté, ex FIP), ainsi que l'AFSTAL (Association Française des Sciences et Techniques de l'Animal de Laboratoire) le diffusent à leurs adhérents.

On peut simplement regretter que la parution d'*Inf'OPAL* soit un peu irrégulière, mais les 37 numéros qui sont sortis à ce jour attestent néanmoins de la vitalité d'*Inf'OPAL*. ■

## 10 Les prix de thèse OPAL

Dans le même esprit que celui qui a présidé à la création de la collection OPAL, il a été décidé en 2001 de récompenser des travaux de thèses originaux de doctorat d'université ou de niveau équivalent, ayant pour thèmes soit la recherche de méthodes substitutives ou alternatives permettant de limiter le recours à l'animal de laboratoire, soit la mise au point de techniques améliorant la qualité de vie des animaux utilisés.

Pour ce faire, a été créé le prix de thèse OPAL, d'un montant de 1 500 €, décerné par l'Académie nationale de Pharmacie.

La liste des thèses récompensées figure dans le tableau ci-contre. Malheureusement,

certaines années, ce prix n'a pu être décerné en raison de l'absence de candidature recevable.

Ce prix de thèse pourrait être attribué par d'autres académies (vétérinaire, médecine) selon des modalités que le conseil étudie actuellement.

La remise du prix au lauréat donne lieu à une sympathique manifestation à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes dont les locaux abritent l'Académie Nationale de Pharmacie. ■

Tableau 5 ► Lauréats du prix de thèse OPAL

# 11 Les manifestations scientifiques OPAL

Parallèlement à la création des différents prix, l'OPAL a souhaité s'investir dans l'organisation de réunions scientifiques principalement orientées sur la règle des « 3 R » : Remplacer,

Réduire, Raffiner. Pour certains de ces colloques, l'OPAL s'est assuré l'appui logistique du département de formation continue de l'Université Paris Descartes.

Tableau 6 ▼ Manifestations scientifiques OPAL

23 Mai 2000

« *Les méthodes in vitro, une alternative à l'expérimentation animale. Bilan et perspectives* »

organisé avec le Département de Formation continue de l'Université Paris Descartes  
Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, Paris

14 octobre 2003

« *Remplacer l'animal de laboratoire ? Réalités et perspectives* »

Maison de la Chimie, Paris

12 décembre 2006

« *Reach : quelles stratégies pour limiter le recours à l'expérimentation animale ?* »

Colloque organisé en collaboration avec le Département de Formation continue de l'Université de Paris Descartes  
Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, Paris

8 octobre 2008

« *Réduire le recours à l'animal de laboratoire : Quels moyens ? Quelles limites ?* »

Maison de la Chimie, Paris

L'OPAL a aussi collaboré à des manifestations organisées par des associations « sœurs » et apporté son soutien scientifique (préparation du programme, conférenciers) et parfois financier.

Octobre 1991

« *Méthodes alternatives au test d'irritation oculaire* »

organisé par la Société de Pharmacotoxicologie Cellulaire (SPTC) avec le soutien scientifique et logistique de l'OPAL  
Hôtel PLM Saint-Jacques, Paris

1<sup>er</sup> au 3 juin 2005

« *Conception et conduite d'un projet de recherches biologiques* »

Ethique - Ressources - Responsabilité - Qualité - Quotidien

Journées scientifiques de l'AFSTAL avec la participation de l'OPAL - La Rochelle

De plus, l'OPAL participe aux congrès, séminaires ou colloques organisés par l'AFSTAL, la SPTC, l'Institut Servier, etc..., et certains de ses membres peuvent assister à des congrès internationaux et nous font un compte rendu que nous pouvons le plus souvent reprendre dans *Inf'OPAL*.

7 janvier 2004

Mademoiselle Caroline DEBBASCH

pour son travail intitulé « **Nouveaux modèles alternatifs en ophalmo-toxicologie, de l'in vitro à l'ex vivo : application à l'étude du mécanisme de toxicité de différentes classes thérapeutiques** »

12 janvier 2005

Monsieur Sébastien PERROT

pour son travail portant sur **la mise au point d'un nouveau modèle alternatif pour l'évaluation du potentiel irritant oculaire des xénobiotiques**

14 mars 2006

Monsieur François POUZAUD

pour son travail intitulé : « **Recherches sur les modèles in vitro pour l'étude de la toxicité tendineuse iatrogénique : cas particulier de la ténotoxicité des fluoroquinolones** »

## 12 L'OPAL et les pouvoirs publics

**T**rès rapidement, le sérieux et la qualité des actions menées par notre association l'ont fait reconnaître par les pouvoirs publics comme un partenaire privilégié, et nos relations avec les ministères en charge de la recherche, de l'agriculture et de la santé ont toujours été franches et cordiales.

C'est la raison pour laquelle l'OPAL a eu depuis leur création des représentants dans des commissions ou comités ministériels :

- la Commission nationale de l'expérimentation animale présidée par M. François Collart-Dutilleul. Elle comprend notam-

ment plusieurs membres de l'OPAL : Mme Chantal Autissier, Pr Hélène Combrisson et M. Pierre Gallix, titulaires ainsi que de nombreuses personnalités proches de notre association.

- le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale présidé par M. André Parodi. L'OPAL et l'AFSTAL ont un représentant commun : M. P. Gallix, titulaire et Mme C. Autissier, suppléante.
- la plate forme française pour les méthodes alternatives à l'expérimentation animale dans laquelle l'OPAL est représentée par son président.■

**N**ous arrivons au terme de ce résumé de quarante ans d'histoire de l'OPAL, on pourrait dire de sa grande et sa petite histoire.

L'OPAL a eu une enfance un peu mystérieuse, mais à 14 ans, elle a pris son essor et est devenue un acteur incontournable de la recherche expérimentale et de la protection de l'animal de laboratoire, comme l'indique sa récente appellation. En même temps elle bénéficie du privilège de l'âge et elle est la plus ancienne des associations s'intéressant à ces sujets.

L'OPAL tient à remercier ses adhérents qui lui ont permis jusqu'à présent d'assurer ses missions.

Son action reste toujours d'actualité et sa mission n'est pas terminée, les mouvements antivivisectionnistes restant actifs en 2008

Longue vie à l'OPAL !

**Jean-Pierre Rebière**

*Secrétaire général*



*Directeur de la publication* : Jean-Pierre Clot

*Rédacteur* : Jean-Pierre Rebière - *Coordination* : Isabelle Brasier

RECHERCHE EXPÉRIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE  
28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris ● Tél. : 01 47 53 09 12  
Fax : 01 47 53 73 76 ● Adresse électronique : OPALassociation@aol.com